

COMPTE RENDU DE RÉUNION

24 avril 2018

Aérodrome Les Moulins

Réunion d'information sur le projet, 23 avril 2018, 10 h 00, tenue au
3779, chemin des Quarante-Arpents, Terrebonne, QC, J6V 9T6

Objectifs : À l'aide d'une présentation assistée par ordinateur (PowerPoint), présenter aux représentants du futur Aérodrome Les Moulins le projet d'exploitation de la section sud-ouest du secteur nord du lieu d'enfouissement technique (LET) de Complexe Enviro Connexions (CEC) et les grandes lignes de l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) à réaliser en lien avec ce projet. Écouter les questions et commentaires des personnes présentes, puis apporter des réponses.

Personnes présentes :

Représentants d'Aérodrome Les Moulins:

- Gilles Lambert (directeur général d'Aviateurs Québec)
- Pierre Boudreault (président de l'Association des pilotes de Mascouche)

Membres du personnel de CEC et consultant :

- Michèle-Odile Geoffroy, CEC
- Simon Jeannotte, CEC
- Luc Massicote, CEC
- Jean-Marc Viau, CEC

QUESTIONS (Q) / RÉPONSES (R)

- Q1 Pensez-vous que votre projet sera évalué par le BAPE ? Quand sont prévues les audiences du BAPE, combien de temps dureront-elles?**
- R1** Cette décision revient au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Des consultations menées par le BAPE ont eu lieu en 2002 et en 2007 concernant l'exploitation du secteur nord du LET. Il est possible que le MDDELCC demande au BAPE de tenir une consultation ciblée, c'est-à-dire limitée à quelques préoccupations. Ce serait en lien avec les récents changements apportés à la *Loi sur la qualité de l'environnement*.
- Q2 Est-ce que CEC est équipé pour faire le traitement des matières putrescibles (bacs bruns) dans le futur ?**
- R2** CEC se prépare à offrir le service traitement des matières putrescibles. Des équipements pour recevoir et traiter les résidus verts à l'air libre sont déjà en place. Le traitement des matières putrescibles sera fait de façon fermée, ce qui limitera les inconvénients. Une fois traitées, ces matières deviendront du compost.
- Q3 Sur quelle distance les odeurs voyagent-elles?**
- R3** Les observations et plaintes d'odeurs dont nous avons réussi à lier la cause à nos activités se situaient dans un rayon d'environ 2 km du secteur du LET en exploitation.

Q4 Qui assure la gestion de la faune pour CEC ?

R4 CEC fait affaire avec la firme spécialisée, Services Environnementaux Faucon (SEF),¹ qui œuvre depuis plus d'une vingtaine d'années dans le contrôle écologique de la faune dans les aéroports et les sites d'enfouissement. Deux types de populations essaient de fréquenter le LET de CEC: les goélands à Manteau noir (l'hiver) et ceux à Bec cerclé (du printemps à la fin de l'automne). SEF assure la mise en œuvre du programme de contrôle des goélands de mars à décembre uniquement, car les populations présentes l'hiver ne sont pas problématiques. Selon ce qui nous a été présenté, votre approche de décollage-atterrissage, se fera dans l'axe Est-Ouest au sud de l'autoroute 640, et les avions se dirigent ensuite sur le secteur sud de l'aéroport. Les activités du LET ne devraient donc pas compromettre la sécurité de vos activités. Toutefois, il serait peut-être prudent d'évaluer le risque posé par la fréquentation par les oiseaux des bassins de l'Usine d'épuration Mascouche qui sont situés près de la piste projetée.

Q5 Quels sont vos plans futurs ?

R5 Le projet à l'étude complétera l'exploitation du secteur nord du LET. D'autres projets sont présentement à l'étude, mais la demande actuelle ne concerne que la fin de l'exploitation du secteur Nord du LET. Les plateformes A et B de compostage poursuivront leur activités de réception et de traitement de résidus verts, tout comme nos activités de traitement d'eau et de biogaz.

À l'est du site de CEC, la zone tampon établie par CEC demeurera boisée et un nouveau projet résidentiel est à l'étude par la ville de Terrebonne à l'est de cette zone tampon. À l'ouest, un nouveau parc industriel est prévu par la ville de Terrebonne, dont le chemin d'accès a été approuvé par la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) à partir du chemin des Quarante-Arpens.

Mot de fermeture

Il est rappelé aux participants qu'ils peuvent utiliser le formulaire sur le site web de CEC afin de faire part de leurs commentaires.

FIN DE LA RÉUNION À 11 h 00**Compte rendu :**

Rédigé et validé par : CEC

¹ Services Environnementaux Faucon (SEF) ; www.falconenvironmental.com ; C.P. 1018, St-Lazare, QC, Canada, J7T 2Z7, Téléphone : (450) 458-1333 ; Télécopieur : (866) 861-5685.